

**COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE
DES DECISIONS DES CONSEILS COMMUNAUTAIRES
DE L'ANNEE 2018**

Conseil communautaire du 06/03/2018

Ordre du jour :

- **Présentation des décisions du bureau depuis le conseil du 06/02/2018**
- **Divers points :**
 - o **Projet de parc photovoltaïque**
 - o **Avenant DSP avec ODEL**
 - o **2 créations de postes et 2 suppressions de postes (avancement de grades)**
 - o **Renouvellement de poste**
 - o **Règlement de fonctionnement des activités jeunesse**
- **Vote du Compte Administratif 2017 et approbation du Compte de Gestion 2017 du budget annexe Haut débit**
- **Vote du Compte Administratif 2017 et approbation du Compte de Gestion 2017 du budget annexe Economie**
- **Vote du Budget Primitif 2018 du budget annexe Economie**
- **Vote du Compte Administratif 2017 et approbation du Compte de Gestion 2017 du budget annexe Assainissement**
- **Vote du Budget Primitif 2018 du budget annexe Assainissement**
- **Vote du Compte Administratif 2017 et approbation du Compte de Gestion 2017 du budget annexe Ordures ménagères**
- **Vote de la REOM 2018**
- **Vote du Budget Primitif 2018 du budget annexe Ordures ménagères**
- **Présentation de la réorganisation de la collecte des déchets du SMZV**
- **Questions diverses**

Nota :

Les points à l'ordre du jour ayant fait l'objet d'une délibération sont indiqués en gras. Les délibérations présentées ci-dessous sont un extrait des actes. Le texte intégral des actes peut être consulté au siège de la Communauté de communes dans les registres annuels des délibérations.

Délibération n°2018/015B : Approbation du Compte Administratif 2017 du budget annexe Haut débit

Le Conseil, après avoir étudié le Compte Administratif 2017, chapitre par chapitre et article par article et après l'avoir rapproché du Compte de Gestion établi par Monsieur le Percepteur de Barjols :

- **APPROUVE** pour l'exercice 2017 le compte administratif du budget annexe Haut débit qui s'établit comme suit :

RECETTES NETTES D'EXPLOITATION	21 592.43€
RECETTES NETTES D'INVESTISSEMENT	17 480.00€
DEPENSES NETTES D'EXPLOITATION	78 857.89€
DEPENSES NETTES D'INVESTISSEMENT	21 479.93€

Soit un résultat d'exploitation pour l'exercice 2017 de **-57 265.46€** et un résultat d'investissement pour l'exercice 2017 de **-3 999.93€**.

Conformément au tableau transmis à Monsieur le sous-Préfet de BRIGNOLES.

Délibération n°2018/016 : Vote du Compte de Gestion 2017 du budget annexe Haut débit

Le Conseil, après avoir étudié le Compte de Gestion 2017, chapitre par chapitre et article par article :

- **APPROUVE** pour l'exercice 2017 le compte de gestion du budget annexe Haut débit qui s'établit comme suit :

	Résultat de clôture de l'exercice 2016	Part affecté à l'investissement Exercice 2017	Résultat de l'exercice 2017	Résultat de clôture de l'exercice 2017
Investissement	4 015.56€	0.00€	-3 999.93€	15.63€
Fonctionnement	63 477.89€	0.00€	-57 265.46€	6 212.43€
Total	67 493.45€	0.00€	-61 265.39€	6 228.06€

Soit un résultat pour l'exercice 2017 de **+6 228.06€**.

Conformément au tableau transmis à Monsieur le sous-Préfet de BRIGNOLES.

Délibération n°2018/017 : Approbation du Compte Administratif 2017 du budget annexe Economie

Le Conseil, après avoir étudié le Compte Administratif 2017, chapitre par chapitre et article par article et après l'avoir rapproché du Compte de Gestion établi par Monsieur le Percepteur de Barjols :

- **APPROUVE** pour l'exercice 2017 le compte administratif du budget annexe Economie qui s'établit comme suit :

RECETTES NETTES D'EXPLOITATION	163 635.64€
RECETTES NETTES D'INVESTISSEMENT	387 067.00€
DEPENSES NETTES D'EXPLOITATION	124 697.63€
DEPENSES NETTES D'INVESTISSEMENT	125 919.20€

Soit un résultat d'exploitation pour l'exercice 2017 de **+38 938.01€** et un résultat d'investissement pour l'exercice 2017 de **+261 147.80€**.

Conformément au tableau transmis à Monsieur le sous-Préfet de BRIGNOLES.

Délibération n°2018/018 : Vote du Compte de Gestion 2017 du budget annexe Economie

Le Conseil, après avoir étudié le Compte de Gestion 2017, chapitre par chapitre et article par article :

- **APPROUVE** pour l'exercice 2017 le compte de gestion du budget annexe Economie qui s'établit comme suit :

	Résultat de clôture de l'exercice 2016	Part affecté à l'investissement Exercice 2017	Résultat de l'exercice 2017	Résultat de clôture de l'exercice 2017
Investissement	-158 938.60€	0.00€	261 147.80€	102 209.20€
Fonctionnement	164 318.58€	5 353.65€	38 938.01€	197 902.94€
Total	5 379.98€	5 353.65€	300 085.81€	300 112.14€

Soit un résultat pour l'exercice 2017 de **+300 112.14€**.

Conformément au tableau transmis à Monsieur le sous-Préfet de BRIGNOLES.

Délibération n°2018/019 : Vote du Budget Primitif 2018 du budget annexe Economie

Le Conseil, à l'unanimité , après avoir étudié le budget annexe Economie, chapitre par chapitre et article par article :

- **ARRETE** pour l'exercice 2018, les sommes suivantes :

RECETTES NETTES D'EXPLOITATION	357 902.94€
RECETTES NETTES D'INVESTISSEMENT	818 384.96€
DEPENSES NETTES D'EXPLOITATION	357 902.94€
DEPENSES NETTES D'INVESTISSEMENT	818 384.96€

Conformément au tableau transmis à Monsieur le sous-Préfet de BRIGNOLES.

Délibération n°2018/020 : Approbation du Compte Administratif 2017 du budget annexe Assainissement

Le Conseil, après avoir étudié le Compte Administratif 2017 du budget annexe Assainissement, chapitre par chapitre et article par article et après l'avoir rapproché du Compte de Gestion établi par Monsieur le Percepteur de Barjols :

- **APPROUVE** pour l'exercice 2017 le compte administratif du budget annexe Economie qui s'établit comme suit :

RECETTES NETTES D'EXPLOITATION	218 171.20€
RECETTES NETTES D'INVESTISSEMENT	284 020.50€
DEPENSES NETTES D'EXPLOITATION	83 674.59€
DEPENSES NETTES D'INVESTISSEMENT	0.00€

Soit un résultat d'exploitation pour l'exercice 2017 de **134 496.61€** et un résultat d'investissement pour l'exercice 2017 de **284 020.50€**.

Conformément au tableau transmis à Monsieur le sous-Préfet de BRIGNOLES.

Délibération n°2018/021 : Vote du Compte de Gestion 2017 du budget annexe Assainissement

Le Conseil, après avoir étudié le Compte de Gestion 2017, chapitre par chapitre et article par article :

- **APPROUVE** pour l'exercice 2017 le compte de gestion du budget annexe Assainissement qui s'établit comme suit :

	Résultat de clôture de l'exercice 2016	Part affecté à l'investissement Exercice 2017	Résultat de l'exercice 2017	Résultat de clôture de l'exercice 2017
Investissement	187.50€	0.00€	284 020.50€	284 208.00€
Fonctionnement	49 450.82€	0.00€	134 496.61€	183 947.43€
Total	49 638.32€	0.00€	418 517.11€	468 155.43€

Soit un résultat pour l'exercice 2017 de **+468 155.43€**.

Conformément au tableau transmis à Monsieur le sous-Préfet de BRIGNOLES.

Délibération n°2018/022 : Vote du budget primitif 2018 du budget annexe assainissement

Le conseil, à l'unanimité, après avoir étudié le Budget, chapitre par chapitre et article par article

- **ARRETE** pour l'exercice 2018, les sommes suivantes :

RECETTES NETTES D'EXPLOITATION	300 647.43€
RECETTES NETTES D'INVESTISSEMENT	461 824.28€
DEPENSES NETTES D'EXPLOITATION	300 467.43€
DEPENSES NETTES D'INVESTISSEMENT	461 824.28€

Conformément au tableau transmis à Monsieur le sous-Préfet de BRIGNOLES.

Délibération n°2018/023 : Approbation du Compte Administratif 2017 du budget annexe Ordures ménagères

Le Conseil, après avoir étudié le Compte Administratif 2017 du budget annexe Ordures Ménagères, chapitre par chapitre et article par article et après l'avoir rapproché du Compte de Gestion établi par Monsieur le Percepteur de Barjols :

- **APPROUVE** pour l'exercice 2017 le compte administratif du budget annexe Ordures Ménagères qui s'établit comme suit :

RECETTES NETTES D'EXPLOITATION	5 325 116.80€
RECETTES NETTES D'INVESTISSEMENT	0.00€
DEPENSES NETTES D'EXPLOITATION	4 793 426.74€
DEPENSES NETTES D'INVESTISSEMENT	0.00€

Soit un résultat d'exploitation pour l'exercice 2017 de **531 690.06€**.

Conformément au tableau transmis à Monsieur le sous-Préfet de BRIGNOLES.

Délibération n°2018/024 : Vote du Compte de Gestion 2017 du budget annexe Ordures Ménagères

Le Conseil, à la majorité, après avoir étudié le Compte de Gestion 2017 du budget annexe Ordures Ménagères, chapitre par chapitre et article par article :

- **APPROUVE** pour l'exercice 2017 le compte de gestion du budget annexe Ordures Ménagères qui s'établit comme suit :

	Résultat de clôture de l'exercice 2016	Part affecté à l'investissement Exercice 2017	Résultat de l'exercice 2017	Résultat de clôture de l'exercice 2017
Investissement	0.00€	0.00€	0.00€	0.00€
Fonctionnement	937 787.65€	0.00€	531 690.06€	1 469 477.71€
Total	937 787.65€	0.00€	531 690.06€	1 469 477.71€

Soit un résultat pour l'exercice 2017 de **+ 1 469 477.71€**.

Conformément au tableau transmis à Monsieur le sous-Préfet de BRIGNOLES.

Délibération n°2018/025 : Montant de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères communautaire année 2018

Après en avoir débattu et à la majorité des membres présents, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** l'édition d'un rôle annuel en 2018 pour la perception de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères ;
- **APPROUVE** le montant unitaire de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères de l'année 2018 à 311.00€ ;
- **RAPPELLE** que les modalités d'application des coefficients minorant ou majorant le montant de la redevance de collecte et d'enlèvement des ordures ménagères sont définies dans un règlement de facturation de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères approuvé par la délibération n°2017/024 prise en date du 28 mars 2017.

- **Délibération n°2018/026 : Vote du Budget Primitif 2018 du budget annexe Ordures Ménagères**

Le Conseil, à la majorité, après avoir étudié le budget annexe Ordures Ménagères, chapitre par chapitre et article par article :

- **ARRETE** pour l'exercice 2018, les sommes suivantes :

RECETTES NETTES D'EXPLOITATION	5 419 177.71€
RECETTES NETTES D'INVESTISSEMENT	0.00€
DEPENSES NETTES D'EXPLOITATION	5 419 177.71€
DEPENSES NETTES D'INVESTISSEMENT	0.00€

Conformément au tableau transmis à Monsieur le sous-Préfet de BRIGNOLES.

Délibération n°2018/027 : Autorisation donnée au président pour la signature d'une promesse de bail pour la réalisation d'une centrale photovoltaïque

Le Conseil communautaire, après en avoir débattu et à l'unanimité des membres présents :

- **ACCEPTÉ** la proposition de la société Quadran pour le développement d'une centrale photovoltaïque au sol sur le terrain communautaire situé au Bourdas sur la commune de St Julien le Montagnier ;
- **AUTORISE** M. le Président à signer les promesses de bail pour d'une part l'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol sur la zone communautaire des Bourdas et d'autre part la réfection de la toiture d'un bâtiment communautaire situé à Varages.

Délibération n°2018/028 : Avenant n°1 au contrat de DSP pour la gestion des crèches communautaires

Le Conseil communautaire, après en avoir débattu et à l'unanimité des membres présents :

- **VALIDE** l'avenant proposé pour intégrer les primes annuelles dues aux salariés de la crèche de Rians pour la première période de 2015 à 2017 pour les 9 salariés bénéficiaires et pour la seconde période les années restantes de la DSP, soit de 2018 à juillet 2021 ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer l'ensemble des pièces relatives à ce dossier.

Délibération n°2018/029 : Création de 2 postes au grade d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe et suppression de 2 postes au grade d'adjoint administratif territorial

Le Conseil, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

- **VALIDE** la suppression de 2 emplois à temps complet au grade d'adjoint administratif territorial à la date du 1^{er} mai 2018 ;
- **DECIDE** la création de 2 emplois permanents à temps complet relevant du cadre d'emploi des adjoints administratifs territoriaux à compter du 1^{er} mai 2018, soit 2 emplois au grade d'adjoint administratif territorial principal de 2^e classe ;
- **ADOpte** la modification du tableau des emplois ainsi proposée à compter du 1^{er} mai 2018 ;
- **DIT** que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommées dans ces emplois seront inscrits au budget communautaire 2018 et suivants aux chapitre et articles prévus à cet effet.

Délibération n°2018/030 : Renouvellement du poste de coordinateur de relais d'assistantes maternelles

Le Conseil communautaire, après en avoir débattu et à l'unanimité des membres présents :

- **ACCEPTe** la proposition de Monsieur le Président ;
- **DECIDE** le renouvellement du poste de coordinateur du Relais d'Assistantes Maternelles de catégorie B à temps complet ;
- **PRECISE** que la durée du contrat sera de 3 ans et que la rémunération sera fixée entre l'indice brut 350, indice majoré 327 et l'indice brut 641, indice majoré 529 ;
- **INDIQUE** que la dépense est inscrite au Budget Primitif 2018 et aux suivants.

Délibération n°2018/031 : Approbation du règlement de l'accueil de loisirs communautaire

Le Conseil communautaire, après en avoir débattu et à l'unanimité des membres présents :

- **VALIDE** la proposition de règlement de l'accueil de loisirs communautaire.

INFO SITE INTERNET